



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
07/09/2026

Date d'affichage : 07/09/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Corinne ZAETTA, Christian SORTON, Jean-Claude SILLET, Fabien LOBJOIT, Stéphanie SAUVAGE, Cédric DEBATY, Maud THENOT, Justine LEBERGUE

Absente excusée : Stéphany SALSI

Secrétaire de séance : Justine LEBERGUE

DELIBERATION
N° 2026/06/05

OBJET :

Convention adhésion au
service paiement en ligne
PAYFIP des recettes
publiques locales

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fin prochaine du paiement par chèque des impôts et créances publiques auprès de la Direction des Finances Publiques. Il restera donc PayFip (paiement en ligne), les virements bancaires, les paiements auprès des buralistes partenaires (numéraire jusqu'à 300 euros et carte bancaire sans plafond).

Il est nécessaire pour la commune de mettre en place le paiement en ligne (Payfip) et de signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP et tout document qui en découle.

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations

Fait à Brancourt

Le : 17/09/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

